

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Non soutenu

AMENDEMENT

N° II-CL51

présenté par

Mme Regol, M. Thierry, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, Mme Chatelain, M. Fournier, Mme Garin, M. Iordanoff, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës, M. Lucas, Mme Pasquini, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché et Mme Taillé-Polian

ARTICLE 35**ÉTAT B****Mission « Sécurités »**

Modifier ainsi les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Police nationale	4 680 000	0
Gendarmerie nationale	0	0
Sécurité et éducation routières	0	4 680 000
Sécurité civile	0	0
TOTAUX	4 680 000	4 680 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Alors que 46 policières et policiers se sont suicidés en 2022, il est urgent de mettre en place une politique de prévention à la hauteur du défi. Les écologistes proposent par conséquent d'augmenter le nombre de psychologues à disposition des agents de police au sein du service de soutien psychologique opérationnel (SSPO) pour atteindre 200 psychologues (contre 122 actuellement), soit 78 postes supplémentaires, s'ajoutant par ailleurs au 1586 "sentinelles" qui avaient été formées en 2023.

Pour ce faire, il est proposé un transfert de crédits de l'action "Observation, prospective, réglementation et soutien au programme" du programme "Sécurité et éducation routières" vers l'action "Commandement, ressources humaines et logistiques" du programme "Police nationale" à hauteur de 4,68 millions.

Nous demandons par ailleurs au Gouvernement de lever le gage.